

Madame Catherine EDEL-LAURENT
IMAGINONS OBERNAI
27 rue de la Chapelle
67210 OBERNAI

OBERNAI, le 21 octobre 2025

Réf. : BF-GB/2025-0193

Objet : Communication du Plan Stratégique de Patrimoine actualisé d'Obernai Habitat

Madame,

Par lettre du 16 octobre 2025, vous nous interpellés quant au Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) de la SEM Obernai-Habitat.

Le PSP pour la période 2024-2029 a été approuvé par le CA de la SEM Obernai-Habitat en date du 19 décembre 2023.

Ce PSP a fait l'objet d'une présentation lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2024. L'ensemble des administrateurs et l'équipe professionnelle de la SEM Obernai-Habitat, sous la direction de M. Gérard BENTZ, travaille activement à de très nombreux projets de réhabilitation de notre patrimoine, mais également à la **prospection pour de nouveaux projets**.

Ainsi, nous avons travaillé pendant plus d'un an avec la municipalité d'**INNENHEIM** et les partenaires pressentis pour que la SEM Obernai-Habitat puisse porter un **projet de micro-crèche** d'une capacité d'accueil de 14 enfants dans cette belle commune.

Depuis plus de deux ans, nous travaillons au projet de réalisation d'une **nouvelle résidence de 30 logements « Les Sorbiers », avec stationnement souterrain de 58 places**, qui sera construite à l'arrière de la Résidence du Cèdre, suite à la déconstruction des garages réalisée cette année.

Ce programme bénéficie d'un agrément de logements conventionnés, de financements PLAI et PLUS. Ce projet a été validé en Conseil d'Administration, les appels d'offres sont programmés en vue d'un démarrage des travaux courant 2026.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons également négocié avec les propriétaires de l'ancien hôpital civil d'Obernai, TOPAZE Construction et SCHARF Immobilier, **pour aboutir à une cession à la SEM Obernai-Habitat d'une partie du bâtiment (côté Est)** : l'objet pour la SEM Obernai-Habitat, soutenu par la Ville d'**OBERNAI**, est d'y réaliser **20 logements** dits « sociaux » au cœur de ville pour répondre aux demandes croissantes des jeunes actifs et des familles.

Madame EDEL-LAURENT, vous n'avez vraisemblablement pas conscience de l'amplitude de travail que représente la mise en œuvre de tels projets et de l'énergie nécessaire pour aboutir à leur perspective de réalisation.

Avant d'inscrire définitivement ces projets dans le PSP, nous nous sommes assurés de la certitude de leur réalisation, en cadrant tous les dispositifs juridiques nécessaires et impartis à ces projets.

Suite à la décision prise par le Conseil d'Administration de la SEM Obernai-Habitat en date du 20 mai 2025, le PSP portera sur une période plus longue, à savoir 2024-2034, conformément à l'évolution des réglementations.

Il était évidemment déjà prévu, avant que vous ne nous adressiez cette lettre, que ce PSP réactualisé fasse l'objet d'une information détaillé à l'ensemble des membres du Conseil municipal de la Ville d'OBERNAI lors de la séance du 15 décembre 2025.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Le Président,



Bernard FISCHER